

Manifeste pour
un réaménagement du quartier des Vauillons
respectueux de l'intérêt des Marlychois

Nous considérons que :

- Le réaménagement de l'ancien site des Bureaux de la Colline, situé dans le quartier des Vauillons et qui s'étend sur plus de 6 hectares, est nécessaire et doit être regardé comme une opération d'aménagement de première importance pour la Commune.
- La future municipalité devra assumer pleinement ses responsabilités et impérativement s'investir dans la définition du projet d'aménagement et dans le pilotage de la mise en œuvre dudit projet lequel devra être pensé dans le seul intérêt des Marlychois et le respect des riverains.
- Suite à la concertation qui a eu lieu en 2025, le projet qui avait été présenté en entrée de ce processus par le fonds d'investissement propriétaire privé du site n'est plus d'actualité : il n'existe à ce jour pas de projet de réaménagement.
- L'équipe candidate accueille avec intérêt l'engagement des associations locales visant à faire avancer le projet de manière constructive, objective mais également vigilante.

Nous avons conscience que le quartier des Vauillons :

- Est particulièrement enclavé en raison de sa géographie et de sa topographie, tant d'un point de vue routier qu'en termes de transports en communs ou de mobilité douce ;
- Se caractérise par son calme, sa faible densité avec un habitat épars et individuel, son caractère très vert et aéré (anciens vergers) et ses nombreuses vues remarquables sur le reste de Marly (et au-delà) à proximité du Parc de Marly.

Si nous sommes élus :

- Nous n'aurons vis-à-vis de cette opération pas d'autre boussole que l'intérêt des Marlychois et le respect des riverains : si les satisfaire implique de devoir contraindre le propriétaire privé à limiter la rentabilité de l'investissement qu'il a réalisé, nous saurons nous poser en interlocuteur ferme.
- Nous associerons activement et régulièrement les associations locales à la définition du projet et les maintiendrons impliquées tout au long de sa mise en œuvre.

- Nous nous engagerons à demander une reprise du projet à la base :
 - Faire réaliser :
 - Une étude de programmation pour la faire correspondre aux besoins réels des marlychois en logements, activités et commerces sur la base d'une analyse socio-économique fine ;
 - Une étude d'impact environnementale et hydrologique afin notamment de sécuriser les risques de glissement de terrain ;
 - Une étude de desserte du site (tous modes).
 - Travailler le projet à l'échelle du quartier dans son ensemble, et pas seulement à l'échelle de l'emprise des Bureaux de la Colline, et soigner particulièrement l'insertion au sein du site et en lien avec le reste de Marly.
 - Anticiper le fonctionnement futur du quartier, à l'issue de l'opération de réaménagement : entretien de l'espace public, sécurité, transports en commun, services publics ou de proximité (santé, commerces, etc.), etc.
- Nous mettrons en place un processus de concertation clair, transparent et ouvert sur l'ensemble des dimensions du projet (programmation, bilan financier, formes urbaines, impacts sociaux et environnementaux, etc.) en nous inspirant de la charte d'aménagement Ecoquartier.
- Nous nous engagerons à ne pas faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme ni, a fortiori, à octroyer de permis de construire, tant que la démarche décrite ci-dessus, permettant de garantir l'intérêt des Marlychois, n'aura pas été conduite
- Nous nous engagerons à rechercher et mettre en œuvre les moyens juridiques nous permettant de participer à la définition et au pilotage de la mise en œuvre du projet, comme par exemple, le recours à un projet urbain partenarial.

Pour la liste _____,

La tête de liste _____

Date :

Signature :